

# Gymnastique aux agrès: Assurer la sécurité des élèves

L'aide et la surveillance sont des actions importantes en gymnastique aux agrès. Elles représentent une des principales activités de l'enseignant dans la salle afin de garantir la sécurité des élèves.



Les deux notions dépassent cette idée simpliste qui consiste à attraper un vêtement pour éviter la chute d'un élève. L'aide et la surveillance ont une implication bien plus large.

Chaque fois qu'un élève est tenu par l'enseignant, il y a un message qui se transmet de l'un à l'autre par le contact. Il s'agit cependant de faire passer le bon message, que l'élève ait confiance, qu'il ne ressente rien de négatif, qu'il se sente en sécurité.

L'attitude de l'enseignant joue ainsi un rôle important dans la qualité de sa prestation. Sa compétence au niveau technique ainsi que sa connaissance des mouvements gymniques doivent être irréprochables. Si tel n'est pas le cas, il fait courir des risques à ses élèves.

L'aide et la surveillance peuvent être amenées de différentes manières que les enseignants peuvent exploiter en fonction du but qu'ils se fixent à chaque leçon. Une chose est sûre, cette dernière ne s'improvise pas et doit être préparée, par exemple, par des petits jeux collaboratifs.

Les élèves peuvent se tenir entre eux, l'enseignant peut recourir à différents engins ou accessoires. Ainsi, l'aide a une implication sociale pour le gymnaste et constitue en soi un objectif à atteindre.

## Articles et moyens didactiques

- [Définition de l'aide et de la surveillance](#)
- [Principes de base pour l'aide et la surveillance](#)
- [Les formes d'aide](#)
- [Les différentes prises](#)
- [Fiches techniques d'aide et de surveillance](#)

## Thème du mois

- [Thème du mois 10/2013: Aides avec partenaires et engins](#)

### Proximité et distance – Engagés contre les abus sexuels

La pratique d'un sport implique des interventions physiques ponctuelles, pour parer aux situations dangereuses, ainsi que des touchers et des contacts corporels où respect et consentement mutuel sont la règle. Les besoins (quantité et intensité) diffèrent toutefois selon chacun et la personne en face. Ici prévaut le principe du respect des limites personnelles et du non franchissement de celles-ci. La transgression des limites résulte souvent d'une erreur d'inattention et peut être involontaire.

On parle d'«abus sexuels» lorsque les limites personnelles de l'autre sont sciemment transgressées et que les signaux émis impliquant que la personne est sur la défensive ne sont pas pris au sérieux. Ce n'est pas la pose de la main à proximité des parties génitales ou le corps nu qui est déterminant mais l'intention qui se cache derrière. La situation devient problématique lorsque la satisfaction de ses propres besoins passe avant le bien-être de l'autre et se fait à ses dépens.

#### Jeunesse+Sport

- [Abus sexuels](#)
- [Aide-mémoire «Action préventive: Proximité et distance – Engagés contre les abus sexuels»](#) (pdf)

#### Swiss Olympic

- [Contre les abus sexuels dans le sport](#)
- [Proximité – Distance – Limites. Contre les abus sexuels dans le sport](#) (pdf)

---

Source: Cédric Bovey, expert J+S Gymnastique aux agrès



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSPO